



La station RTL prise en flagrant délit de Fake news

Ce mercredi 23 octobre 2019 j'écoutais la radio en conduisant ma voiture; et plus précisément l'émission "RTL soir" animée par le journaliste Thomas Sotto.

En fin de journal, avant de lancer le débat du soir, le journaliste à présenté un sujet qu'il était difficile de passer sous silence, la censure opérée par FACEBOOK (1) à l'encontre des syndicats CGT et SUD Rail qui ont été empêché d'alimenter leurs comptes respectifs pendant l'application de leur droit de retrait.

Voici ce que l'on pouvait entendre à l'antenne (1mn24) :

<https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2019/10/RTL-Censure-de-Facebook-sur-grèves-SNCF-231019.mp3>

Vous avez bien entendu ? Ce n'est pas le Gouvernement qui aurait commandé la censure mais des algorithmes de Facebook qui ont détecté des "*activités jugées contraires à leur standard de la communauté sur ses pages*".

Allez, pour le plaisir je vous fais juste réentendre la justification de cette censure (6 s) qui devrait avoir sa place dans la dizaine d'écoles de journalisme du pays... et bien évidemment, sur tous les sites qui mettent en garde contre les fausses informations.

<https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2019/10/RTL-Algorithmes.mp3>

Il fallait osé, et le rédacteur en chef du journal ne s'en ai pas privé ! En pleine période de paranoïa anti fausses nouvelles, RTL vient de s'en offrir une belle en mentant effrontément à ses auditeurs, qu'elle prend en plus pour des imbéciles. Ancien informaticien à la retraite je puis vous certifier que l'algorithme en question fait ce que quelqu'un lui a demandé de faire. A l'avenir, quand un gendarme m'arrêtera pour excès de vitesse, je lui dirai que ce n'est pas moi le fautif mais la voiture. 😊

(1) pour celles et ceux qui seraient étonné(e)s par cette censure, je rappelle que Marc Zuckerberg, PDG de Facebook, a été reçu pour la deuxième fois le 10 mai 2019 par notre Président de la République. Ont-ils parlé de contrôle de l'information sur Internet ? Je vous laisse deviner la réponse.

PS : ne pouvant laisser passer une Fake news aussi énorme, je compte informer le site Fakeoff afin de connaître sa position. Je vous tiendrai bien sûr au courant.

Photo : https://www.youtube.com/watch?v=d_1riBmxw5U